



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 2021-180

Concernant le contrôle et la garde responsable des animaux – RM410

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2021, ses membres ont adopté le règlement n° 2021-180 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux;

QUE l'objet de ce règlement est d'établir des normes relatives à l'encadrement et à la garde responsable des animaux;

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec);

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 10^{ième} jour du mois de juin 2021.

Philippe De Courval, *M.A., OMA*
Secrétaire-trésorier